



Egalité Femmes-Hommes

L'Index sur l'égalité professionnelle hommes-femmes a été conçu pour faire progresser au sein des entreprises l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Choose Paris Region obtient la note globale de **89 points sur 100 pour l'index égalité femmes/hommes en 2025** contre 87 points sur 100 en 2024. Choose Paris Region continue son engagement pour la réduction de cet écart et veille au développement de la mixité et de l'égalité des chances pour tous et cela tout au long du parcours professionnel.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, votée le 1er août 2018, astreint les entreprises à publier annuellement l'index égalité entre les femmes et les hommes. Cette obligation vise à réduire les éventuels écarts de salaire pouvant exister entre les femmes et les hommes.

L'index prend ainsi en considération 4 critères calculés sur un total de 100 points :

- **Écart de rémunération (29/40) :**
cet indicateur permet d'observer la différence entre la moyenne des rémunérations des hommes et celle des femmes.
- **Écart augmentation (35/35) :**
cet indicateur compare le pourcentage de femmes et d'hommes ayant perçu une augmentation proportionnelle au cours de l'année.
- **Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (10/10) :**
cet indicateur calcule la parité femmes-hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations.
- **Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (15 /15)**

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétriser l'utilisation cliquez sur "Paramétrier les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.